

1 : François RUCHENNE → Utilisations du bois de peuplier

2 : Transpop : Lionel COQUELET et Matthieu ARCELIN → Les nouveaux débouchés du bois de peuplier.

Le peuplier modifié thermiquement... pour des usages extérieurs

Le bois de peuplier étant naturellement peu résistant aux intempéries (classe 1 de durabilité), le projet Transpop 2 a concentré ses efforts, dans un premier temps, à la possibilité d'utiliser du bois de peuplier à des usages extérieurs, en bardage par exemple.

Soucieux de l'impact de certains traitements sur l'environnement, les recherches se sont axées vers des solutions plus respectueuses de ce dernier, avec entre autre l'oléo thermie (imprégnation en profondeur d'huiles végétales) et le BMT (bois modifié thermiquement).

Le BMT, dont il existe d'ailleurs de nombreuses variantes a été testé en 2009 sur plusieurs échantillons de bois de peuplier provenant de plusieurs scieurs picards. Ces échantillons ont été dans un premier temps « cuits » par l'entreprise Dumoulin Bois (à Champigny-sur-Marne) avant d'être envoyés au Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (DEMNA) de Gembloux dans le but d'en tester la durabilité vis-à-vis des attaques de champignons lignivores, selon la norme CEN/TS 15083-1 :2005.

Ces premiers tests (qui devront être répétés prochainement) se sont avérés très concluants, projetant le peuplier de la classe 1 à la classe 5 de durabilité (bois très durable). Ces résultats prometteurs ont amenés les scieurs de l'Union des Scieurs de Peuplier du Bassin Picard (USPBP) à créer fin 2011 l'association « Bois durable de Picardie » et à faire l'acquisition d'un four similaire qui leur permettra de produire leur propre BMT et d'ainsi diversifier les débouchés émanant de leurs sciages.

En résumé, le BMT s'avère être une excellente opportunité pour « nos » scieurs d'élargir leur gamme de produits « du terroir » tout en se prémunissant des fluctuations du marché de la palette.

Le peuplier en structure...pour des constructions en bois local

Jusqu'ici réputé mécaniquement médiocre, le bois de peuplier prouve actuellement qu'il est impératif de reconsidérer son statut en bois de construction.

Tout débute en 2009 lorsque le bureau d'architectes *Actes Architecture* en partenariat avec le Charpentier *AS Bois*, mise sur la rénovation de la salle des fêtes de Lezennes (banlieue Lilloise) en bois de peuplier.

Le classement visuel basé sur la nodosité utilisé traditionnellement ne permettant pas une estimation de la résistance mécanique, un classement mécanique de chaque pièce destinée à être utilisée dans la structure, a dû être mis en place. Ce classement mécanique a mis en évidence des pièces d'une qualité nettement supérieure à ce que les tables existantes prévoyaient pour le peuplier, parfois même supérieures aux classes habituelles rencontrées en épicéa (C18 voire C24). Le sciage a permis de mettre en évidence une nette supériorité des pièces situées en périphérie des grumes, et la moindre résistance de celles provenant du cœur de la grume (qualité palette).

Cette première charpente (30m³ d'avivés de Robusta) constitue ainsi la première vitrine de promotion du projet Transpop 2 pour l'utilisation d'une ressource locale.

Fort de ce premier projet pilote, la collaboration des deux protagonistes s'est poursuivie pour la réalisation de projets plus ambitieux encore. Nous citerons dans un premier temps, la construction d'une tribune et vestiaires d'un stade de football à Etaples-sur-Mer (Touquet) nécessitant 150m³ de sciage et présentant un réel défi technique de par sa toiture en porte-à-faux. Projet d'autant plus remarquable qu'il encourage la collaboration de 5 scieurs de l'USPBP pour l'approvisionnement en bois. Notons que c'est à l'occasion de ce projet qu'est né un partenariat transfrontalier entre Transpop 2 et l'entreprise Stabilame (Mariembourg), qui maîtrise un procédé d'aboutage permettant d'obtenir des longueurs ne pouvant être obtenues autrement du fait de la déformation au séchage du peuplier.

Troisième projet en vue, la construction d'un centre pour la petite enfance à Courcelles-lès-Lens, avec cette fois un volume d'environ 400m³ de bois de peuplier....

Pour conclure, rappelons que le facteur limitant pour de tels projets n'est pour l'instant pas la qualité du bois mais bien les volumes d'avivés nécessaires et que l'étude n'a porté jusqu'ici que sur le cultivar Robusta.

Les filières de proximité...pour transformer localement une ressource locale.

Bien qu'il représente, en comparaison aux autres essences feuillues, une maigre surface plantée, le peuplier reste l'essence feuillue la plus transformée en Belgique.

Le manque de renouvellement des peupleraies constaté lors de l'actualisation de l'inventaire par l'équipe Transpop 2, tant au niveau privé qu'au niveau public, risque de priver nos entreprises de transformation de matières premières... C'est pourquoi la marque collective « *Peuplier, Bois de nos régions* » a été créée par le CRPF et L'asbl CARAH, dans le but de mettre en avant les qualités du peuplier. Cette marque collective contribuera pleinement à la promotion de la consommation de bois de peuplier local transformé au sein de filières de proximité.